



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication DETEC
Office fédéral de l'environnement OFEV
Division Sols et biotechnologie

Stratégie Sol Suisse: les objectifs fixés pour 2050 sont-ils réalisables?

Journée thématique Pro Natura
«Le sol, base de vie – Quo vadis Stratégie Sol Suisse ?»

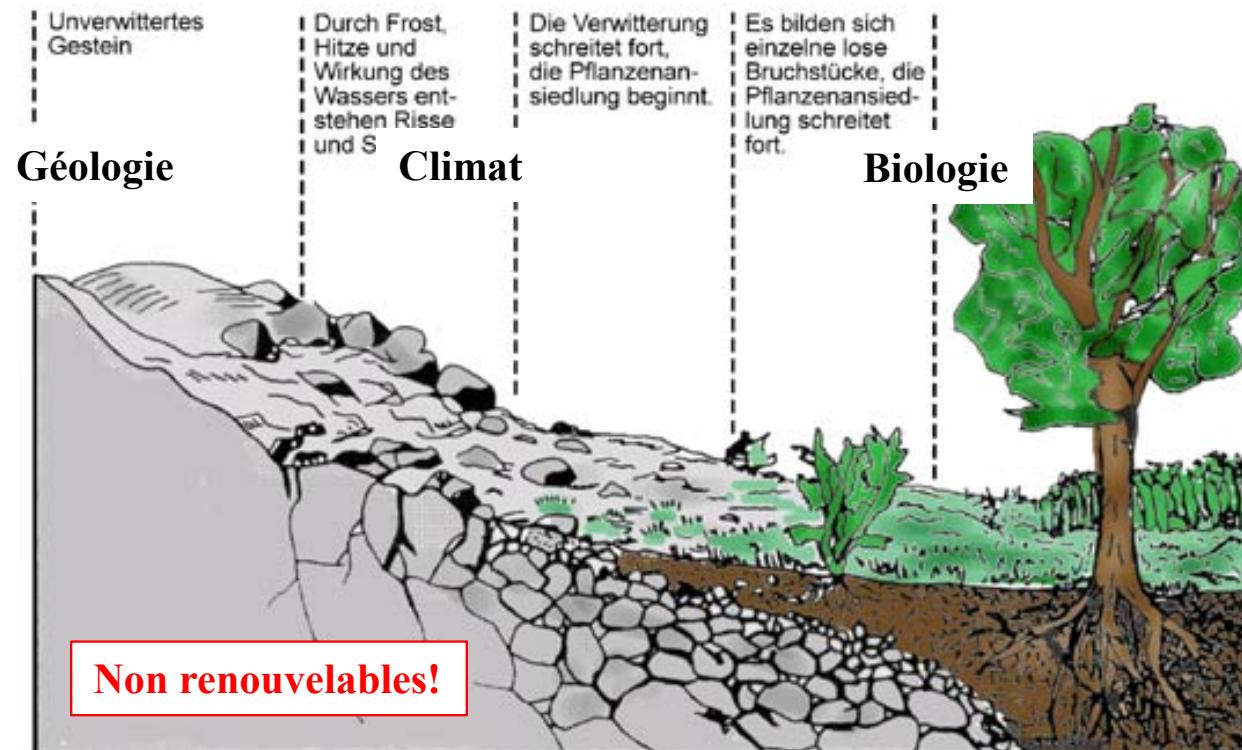
Bettina Hitzfeld, Division Sols et biotechnologie

26 novembre 2025

Photo: Ruedi Stähli



Les sols de Suisse



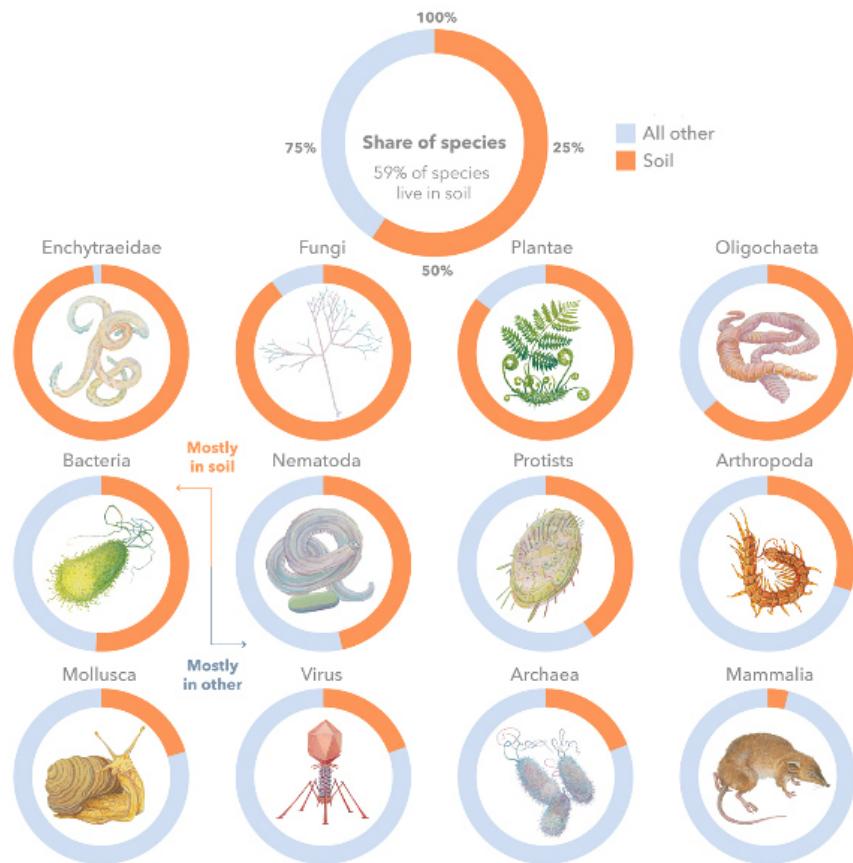


Atteintes aux sols en Suisse





Sols multifonctionnels



M.A. Anthony, F.S. Bender, M. van der Heijden (2023). Enumerating soil biodiversity. PNAS, <https://doi.org/10.1073/pnas.2304663120>.

©Illustrations by Michael Dandley

Stratégie Sol Suisse | Congrès Pro Natura | 26.11.25

Schweizer Bauer

Politik & Wirtschaft Markt & Preise Regionen Tiere Pflanzen Landtechnik

lid | 28.05.2021 08:50

Mit Böden das Klima schützen









 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione svizzera
Confederaziun svizra

RECHERCHE AGRONOMIQUE SUISSE

Konservierende

Environnement

Agroscope, INRAE, USDA-ARS Dale Bumpers Small Farms Research Center

Déterminer le potentiel de stockage du carbone dans le sol

Guillaume T., Makowski D., Libohova Z., Elfouki S., Fontana M., Leifeld J., Bragazza L., Sinaj S.

← Accès aux archives





Stratégie Sol Suisse (2020)

Vision:

Les fonctions du sol sont durablement garanties afin que les générations futures puissent aussi utiliser les sols, ressource limitée et non renouvelable, pour satisfaire leurs besoins.

Objectifs généraux:

1. Réduction de la consommation de sol Protection quantitative
2. Prise en considération des fonctions des sols dans l'aménagement du territoire
3. Protection des sols contre les atteintes persistantes Protection «classique»
4. Restauration des sols dégradés
5. Sensibilisation à la valeur et à la vulnérabilité du sol
6. Renforcement de l'engagement international



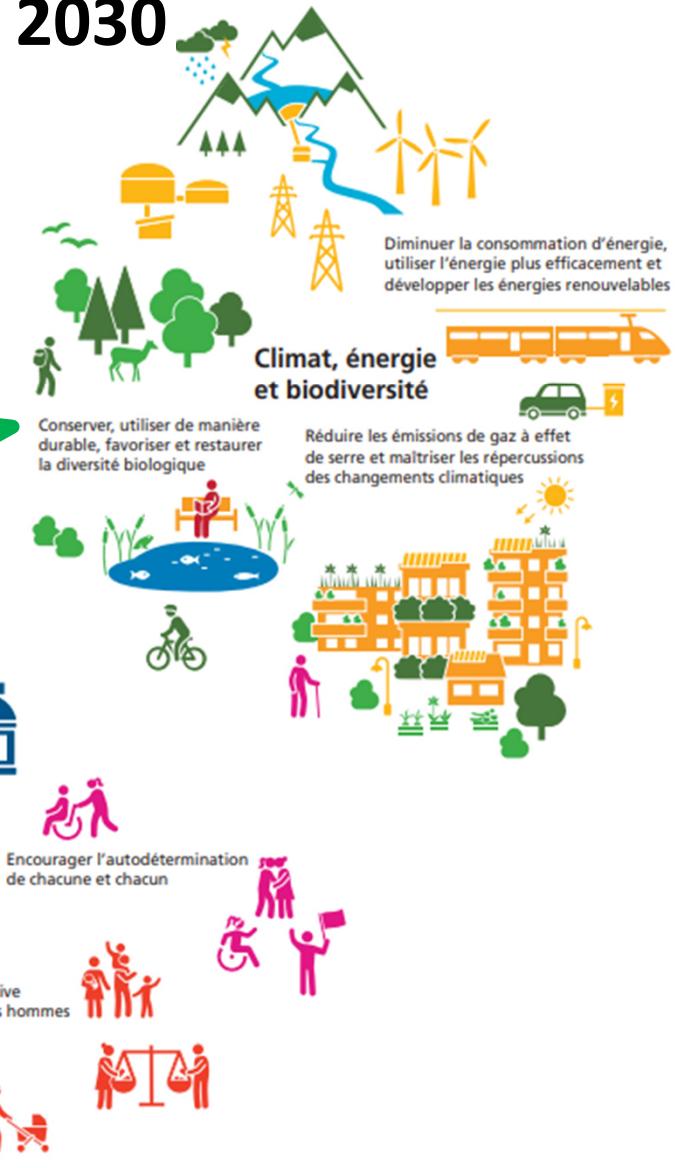
Stratégie pour le développement durable 2030

Objectif 15.3: Les fonctions du sol sont garanties sur le long terme. L'utilisation des sols **n'entraîne pas d'atteintes physiques, chimiques ou biologiques** qui pourraient affecter durablement leurs fonctions et donc leur fertilité. Les sols dégradés sont restaurés et valorisés afin qu'ils puissent à nouveau remplir les fonctions typiques pour leur station. **D'ici à 2030, la consommation de sol est réduite d'un tiers par rapport à 2020.** À partir de 2050, le sol n'enregistre plus de perte nette.

Zivilgesellschaft



Transition vers des énergies durables et renouvelables

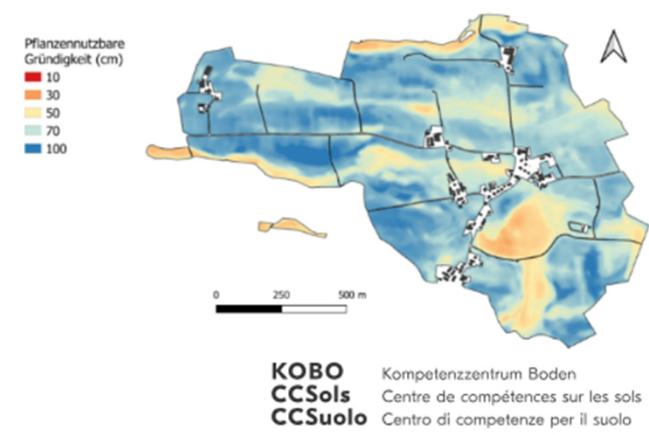




Mesures objectifs 1 et 2 (domaine d'action «Informations pédologiques»)

Créer des bases de données couvrant l'ensemble du territoire

- Phase préparatoire 2024 – 2028 pour élaborer des bases juridiques, organisationnelles et méthodologiques pour la cartographie à l'échelle nationale.
- À partir de 2029, la cartographie doit être mise en œuvre conjointement avec les cantons dans le cadre d'une coentreprise sur une période d'environ 20 ans.



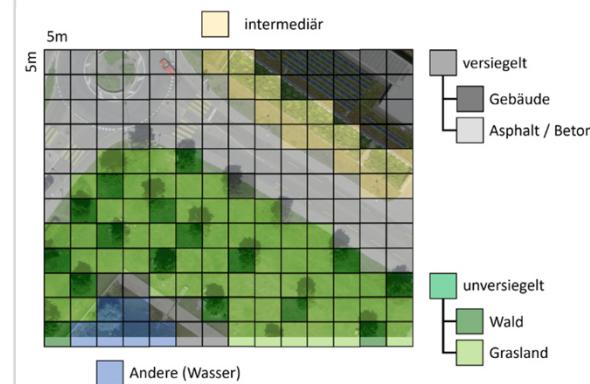
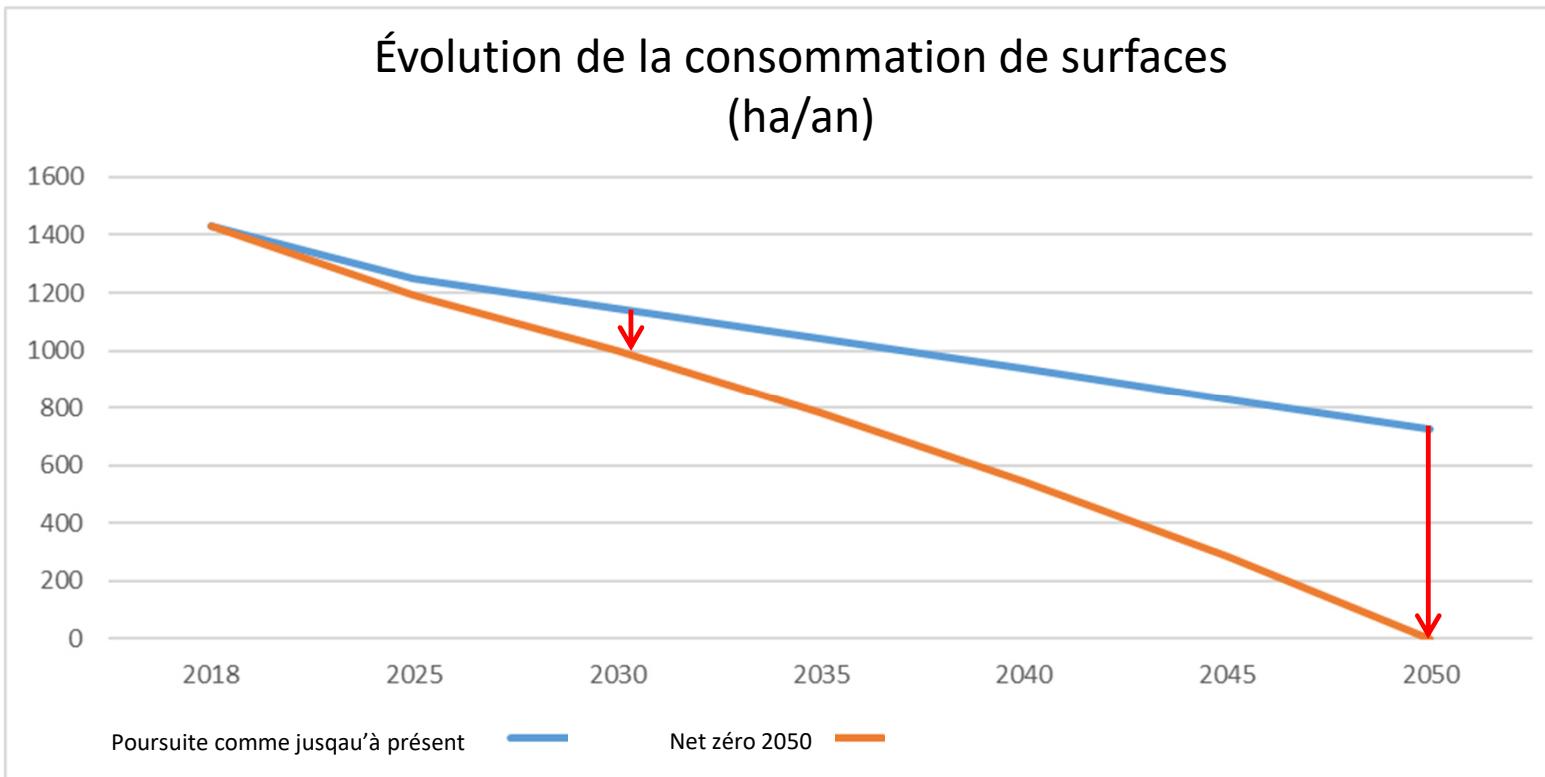
Prendre en considération de manière adéquate les fonctions du sol dans l'aménagement du territoire

- Tester des méthodes pour la prise en compte des fonctions du sol dans l'aménagement du territoire et pour le pilotage de la consommation de sol (élaboration d'exemples de bonnes pratiques).
- S'il y a lieu, des prescriptions contraignantes seront proposées ultérieurement.





Zéro consommation nette de sol à partir de 2050

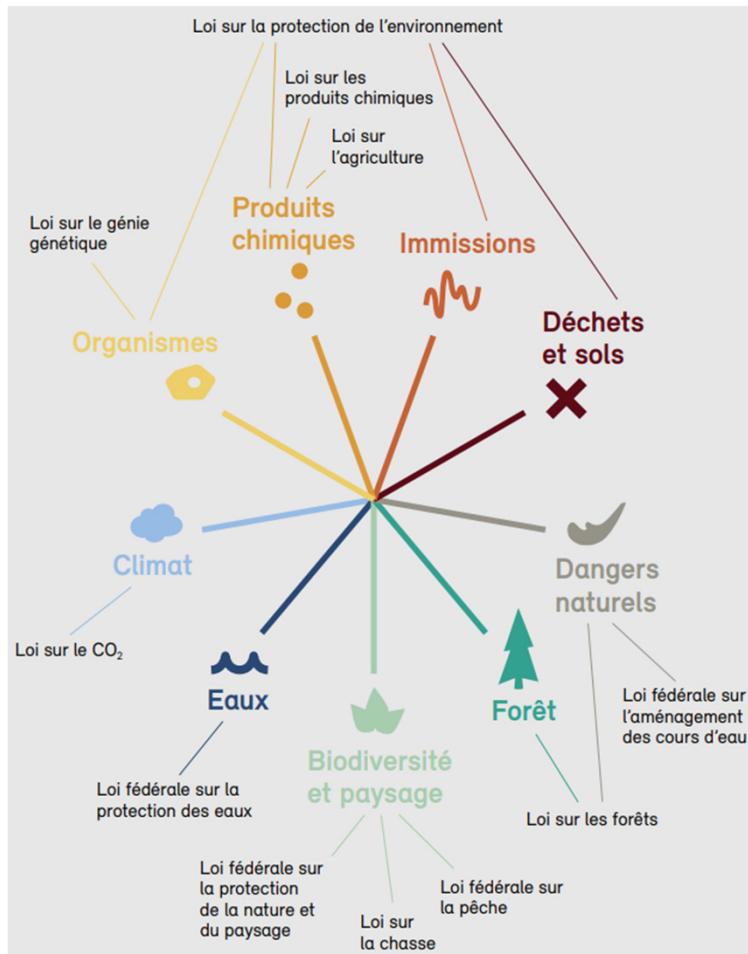


→ Surveillance de l'imperméabilisation des sols

« Trajectoire de réduction » vers une imperméabilisation nette zéro à partir de 2050, avec un objectif intermédiaire de 1/3 d'ici 2030 (sans tenir compte de la qualité des sols)



Mesures objectifs 3 et 4 (domaine d'action « Exécution & législation »)



Atteintes aux sols

- Atteintes biologiques (organismes)
- Atteintes physiques (érosion, compactage)
- Atteintes chimiques (substances chimiques difficilement ou non dégradables)
- Des valeurs indicatives, des seuils d'investigation et des valeurs d'assainissement permettent d'évaluer les atteintes portées au sol et de déterminer les interventions éventuellement requises



Source: Le droit de l'environnement en bref.
Info Environnement OFEV 2022

814.12

Ordonnance sur les atteintes portées aux sols (OSol)

du 1^{er} juillet 1998 (État le 1^{er} août 2025)



Objectifs 3 et 4: Protection des sols contre les atteintes et restauration des sols dégradés

- Protection «classique» selon LPE et OSol ainsi que ORRChim, OPair, etc.
- « Nouveaux» polluants » : PFAS, produits phytosanitaires, microplastiques, antibiotiques
- Protection des sols lors de travaux de **construction**, y compris suivi pédologique pendant les travaux SPSC
- Protection des sols dans **l'agriculture** : conservation et formation d'humus, protection contre l'érosion, prévention du compactage des sols, minimisation des apports d'engrais et de produits phytosanitaires
- Assainissement des **sites contaminés** conformément à l'OSites et avec le fonds OTAS : 38 000 sites de stockage définitif, d'exploitation ou d'accident, dont environ 1800 ont été assainis à ce jour.

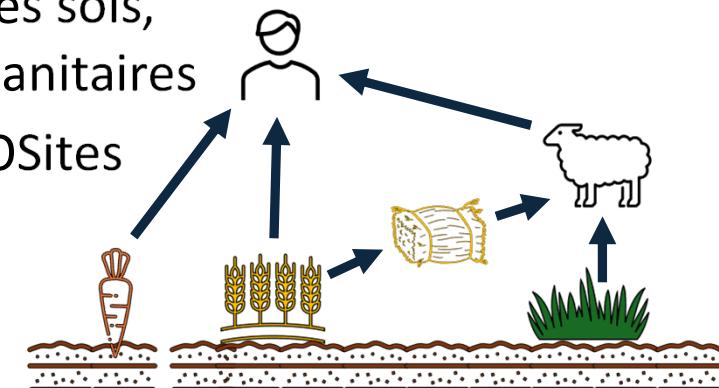


Abbildung von Elvira Rudin (ZHAW und ETH Zürich)



Mesures objectifs 5 et 6 (domain d'action « Sensibilisation »)

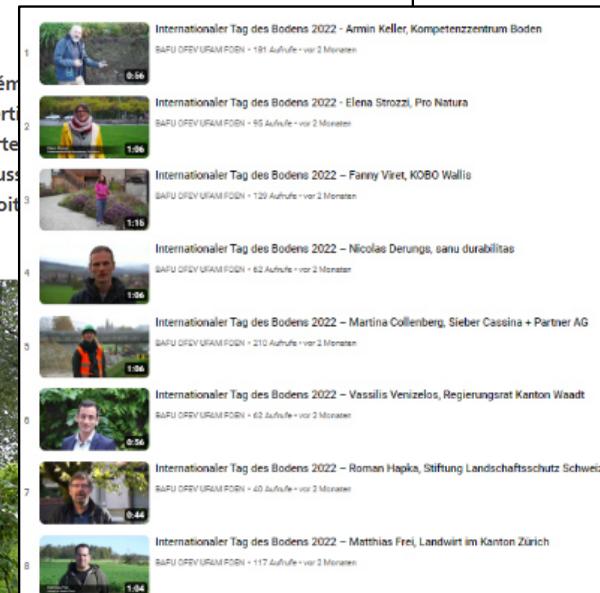
- Concept pour une **communication adaptée aux groupes cibles**
 - Dialogue avec des partenaires de communication
- Journée des sols 2022 et 2023
- Projet « La preuve par le slip » 2024
- Dialogue avec les acteurs, en particulier avec les secteurs de l'aménagement du territoire et de la construction ainsi qu'avec les acteurs de la chaîne de valeur ajoutée agricole
 - **Engagement à l'international :**
GSP/ESP, UNCCD, CBD, etc.

Journée des sols: Des sols vivants pour une bonne qualité de vie en milieu bâti

01.12.2022 – Des sols sains sont un élément essentiel pour la vie. Sans sols sains, n'aurions ni jardins fleuris, ni terres fertiles. Capables de retenir l'eau en cas de forte sécheresse, de filtrer les déchets et de conserver les sols, une planification doit être portée à leur gestion.



Un appauvrissement de la terre place de troncs morts
© Pro Natura Freiburg





Réalisation des objectifs

1. Réduction de la consommation de sol
2. Prise en considération des fonctions des sols dans l'aménagement du territoire
→ plutôt irréaliste, nécessiterait un soutien politique beaucoup plus important
3. Protection des sols contre les atteintes persistantes
4. Restauration des sols dégradés
→ Les bases sont là, mais des efforts importants restent nécessaires
5. Sensibilisation à la valeur et à la vulnérabilité du sol
6. Renforcement de l'engagement international
→ Fonctionne à un niveau relativement bas, nécessite l'engagement de tous les acteurs



Conclusion : les objectifs de la Stratégie Sol Suisse ne seront que partiellement atteints d'ici 2050.

- **Sols en Suisse** : sous pression quantitative et qualitative
- **Étapes importantes** : stratégie pour les sols, CCSols, réorientation NABO, adaptations OSol, partenariat de communication, etc.
- **Défis** : manque d'informations sur les sols, soutien politique, perception des sols
- **Opportunités** : exploiter les synergies, par exemple la protection des sols contribue à la protection du climat et à l'adaptation au changement climatique, ainsi qu'à la sécurité alimentaire et à la biodiversité



G. Schwilch



Merci beaucoup



Source:
Nebelspalter

Stratégie Sol Suisse | Congrès Pro Natura | 26.11.25

